

## Modifications au Programme relatif à la gratuité des médicaments pour le traitement des maladies transmises sexuellement

Sous réserve des approbations gouvernementales, des changements sont prévus être apportés au Programme relatif à la gratuité des médicaments pour le traitement des maladies transmises sexuellement pour une entrée en vigueur le **26 septembre 2019**.

Le nom du programme est modifié pour *Programme de gratuité des médicaments pour le traitement des infections transmises sexuellement et par le sang* (ITSS). De plus, un code de programme est ajouté pour le traitement accéléré des partenaires d'une personne atteinte d'une chlamydie ou d'une gonorrhée.

### Nouveau code de programme

Le Programme est modifié par l'ajout d'un code pour le traitement du ou des partenaires de personnes atteintes d'une chlamydie ou d'une gonorrhée, qui n'ont pas consulté une personne autorisée à délivrer une ordonnance. Ces personnes reçoivent une ordonnance par l'entremise de la personne infectée, qui elle a consulté.

Le code de programme **1M** (ou **M**) est créé pour le traitement accéléré des partenaires. Ainsi, les codes associés au programme sont les suivants :

- 1K (ou K) : Traitement d'une personne atteinte d'une ITSS (cas index);
- 1L (ou L) : Traitement du ou des partenaires d'une personne atteinte d'une ITSS qui ont consulté une personne autorisée à délivrer une ordonnance (cas contact);
- **1M (ou M) : Traitement accéléré du ou des partenaires d'une personne atteinte d'une chlamydie ou d'une gonorrhée qui n'ont pas consulté une personne autorisée à délivrer une ordonnance.**

Le code de programme doit figurer sur la demande de paiement que le pharmacien transmet à la RAMQ.

Afin que vous puissiez effectuer vos essais, ces changements seront en place le **5 septembre 2019** dans l'environnement partenaire et la date simulée du système sera le **5 novembre 2019**.

Pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet, vous pouvez communiquer avec madame Nathalie Potvin au 418 682-5122, poste 4254 ou monsieur Frédéric Pouliot au poste 5471. Vous pouvez aussi transmettre vos questions ou commentaires à l'adresse [Support\\_CIP-Pilotage.CIP@ramq.gouv.qc.ca](mailto:Support_CIP-Pilotage.CIP@ramq.gouv.qc.ca).